



Les faits marquants de la réunion de Bonn : Lundi 16 juin 2025

La communauté climatique s'est à nouveau rassemblée à Bonn pour les réunions annuelles de juin sur le climat, chargée d'ouvrir la voie à la 30^e session de la Conférence des Parties (COP 30) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cependant, des désaccords sur les ordres du jour – notamment sur deux articles proposés par les pays en développement partageant les mêmes idées (PDMA) deux semaines plus tôt – ont retardé l'ouverture des organes subsidiaires (OS) jusqu'au soir. Plusieurs réunions obligatoires ont néanmoins eu lieu tout au long de la journée, dont un sur les indicateurs de l'Objectif mondial d'adaptation (OMA).

Plénière d'ouverture de l'OSMŒ

Evocant de longues discussions avec les chefs de délégation dimanche et lundi, la présidente de l'OSMŒ, Julia Gardiner (Australie), a invité les parties à adopter l'ordre du jour provisoire supplémentaire ([FCCC/SBI/2025/5/Add.1](https://fccc.org/sbi/2025/5/Add.1)). Les Parties ne sont pas parvenues à un accord sur ce point et ont formulé diverses contre-propositions.

L'UNION EUROPÉENNE a proposé de modifier l'ordre du jour provisoire supplémentaire afin d'élargir la portée du point 20 pour y aborder non seulement la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'Accord de Paris (engagement des pays développés à fournir un financement), mais aussi des articles 9.2 (fourniture volontaire d'un soutien) et 9.3 (les pays développés doivent prendre l'initiative de mobiliser des financements climatiques auprès de diverses sources). La déléguée a également proposé d'ajouter une note de bas de page, afin d'y rendre compte de l'idée que cette avancée vers une approche globale du financement dans le cadre des OS contribuerait à consolider l'ordre du jour financier de manière plus générale, notamment en ce qui concerne l'article sur le financement à long terme.

Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) a proposé de:

- retirer le point de l'ordre du jour proposé sur les mesures unilatérales restrictives pour le commerce, à condition que les questions connexes soient examinées dans le cadre d'autres points pertinents, tels que celui sur la transition juste ; et

- maintenir le point proposé relatif à l'article 9.1 et insérer une note de bas de page précisant que les présidents des SB tiendront des consultations de fond aux OS 62 sur ce point et rendront compte aux parties aux OS 63 afin de déterminer la voie à suivre, y compris un éventuel article distinct sur la question.

Concernant les mesures commerciales, l'UE a proposé que les discussions au titre d'autres points de l'ordre du jour « pourraient » examiner la question.

Le GROUPE ARABE s'est opposé à la proposition de l'UE sur le financement, soulignant que la proposition du G-77/CHINE représente déjà un recul par rapport à la vision initiale des promoteurs du point relatif à l'Article 9.1. TUVVALU a suggéré d'adopter l'ordre du jour provisoire ([FCCC/SBI/2025/5](https://fccc.org/sbi/2025/5)) avec la note de bas de page proposée par le G-77/Chine sur les mesures commerciales, telle que modifiée par l'UE, ainsi que le point relatif à l'Article 9.1 et la note de bas de page correspondante suggérés par le G-77/Chine. Les pays en développement les moins avancés (PMA) se sont opposés à la proposition de l'UE, arguant que l'Article 9.1 porte sur les obligations juridiques des pays développés, tandis que l'Article 9.2 porte sur les contributions volontaires, et se sont opposés au remplacement de « seront » par « pourront être » en ce qui concerne les mesures commerciales.

Le président de l'OSMŒ, M. Gardiner, a suspendu la séance plénière, annonçant qu'elle reprendrait mardi, sans service d'interprétariat.

Réunions obligatoires

Atelier sur les indicateurs de l'OMA : Lors de cette [réunion obligatoire](#), les participants ont entendu les rapports de huit groupes d'experts techniques chargés de consolider la liste provisoire d'indicateurs permettant de suivre les cibles thématiques et les cibles liées au cycle itératif d'adaptation, tels que définis dans le Cadre de l'OMA. Dans leurs commentaires, ils ont notamment :

- salué la liste affinée de 490 indicateurs ([FCCC/SB/2025/3](https://fccc.org/sb/2025/3)) ;
- noté des lacunes dans la liste d'indicateurs et remis en question la pertinence de certains ;
- souligné l'importance de se concentrer sur les groupes vulnérables tels que les peuples autochtones, les femmes et les filles, les enfants et les jeunes ;

- demandé que les indicateurs sur les moyens de mise en œuvre se concentrent sur l'apport de financements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris ;
- se sont opposés à l'utilisation d'indicateurs permettant de suivre les décisions budgétaires nationales ; et
- souligné que les indicateurs ne devraient pas alourdir la charge de travail des rapports nationaux.

Atelier sur les expériences en matière de diversification économique, de transition de la main-d'œuvre et d'évaluation de l'impact des mesures de riposte : Lors de cette [réunion obligatoire](#)

organisée dans le cadre du groupe de travail sur les mesures de riposte, les participants ont entendu des exposés sur, entre autres : un projet pilote de transformation d'une mine de charbon en ferme hydroponique ; la fabrication de briques à base de cendres volantes ; et les impacts des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières. Les commentaires des parties ont souligné que toutes n'avaient pas l'intention de répondre à l'appel du Bilan mondial à abandonner les combustibles fossiles.

Atelier technique en session pour faciliter la conception des activités du plan d'action pour l'égalité des genres : La première journée de cet [atelier](#) de trois jours a débuté par des exposés de mise en contexte. Les participants ont ensuite engagé des discussions interactives pour réfléchir aux activités du plan d'action existant, discuter de la nécessité d'ajustements et réfléchir à de nouvelles idées.

Dans les couloirs

Attendre... et attendre... et encore attendre. Les discussions de lundi (ou plutôt, leur absence) ressemblaient beaucoup à la célèbre pièce de Samuel Beckett mettant en scène un invité insaisissable. Tout a commencé par de longues files d'attente devant les bureaux d'inscription, offrant aux manifestants pro-palestiniens une tribune idéale pour faire passer leur message aux participants.

L'attente s'est poursuivie à l'intérieur des lieux, la séance plénière d'ouverture n'ayant pas eu lieu pendant des heures. Parallèlement, les délégués ont pu participer activement aux réunions obligatoires consacrées, notamment, aux progrès des experts techniques dans l'élaboration d'indicateurs pour l'Objectif mondial d'adaptation. « Ils ont miraculeusement réussi à réduire le nombre d'indicateurs de 9 000 à 490 », a indiqué avec appréciation un observateur.

Les présidents des organes subsidiaires ont passé des heures à huis clos avec les chefs de délégation pour tenter de désamorcer une longue bataille sur l'ordre du jour, sans grand succès. Lorsque la séance plénière d'ouverture s'est finalement réunie tard dans la soirée, aucun accord n'était encore en vue, diverses propositions ayant été avancées et rejetées en séance, entre des services d'interprétariat arrivant à expiration et des pressions pour évacuer les lieux. Alors qu'il se précipitait hors du bâtiment, un délégué chevronné a énoncé l'évidence : « J'espère que Godot viendra enfin ».

Suivez la couverture
quotidienne et
les photos de la
conférence de Bonn
sur les changements
climatiques

